

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 19 juin 2025

OBJET :

SICTEUB :

**RETRAIT DE LA
COMMUNE DE
BELLOY EN FRANCE
DU SICTEUB POUR LA
COMPETENCE
ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **14**

Votants : **14**

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui, à la porte de
la Mairie, le compte-rendu de la
délibération ci-contre et qu'il n'a
été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 24 juin 2025

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025/606

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Maryse POSTOLLE, Monsieur José DA ROCHA, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM, Monsieur Xavier COQUENTIN

Procurations : *Aucune*

Excusées : Madame Corinne TANGE, Madame Véronique PETIT, Madame Gwendoline PLUQUET

Absents : Madame Stéphanie PETIAUX, Madame Nathalie SORTAIS, Monsieur Alexandre VIEGAS, Monsieur Christopher PETIT, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Christophe VIGIER

Secrétaire de Séance : Monsieur Ernest COLLOBER
∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur Jacques GAUBOUR, adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme, membre titulaire au sein du SICTEUB, informe :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'adhésion de la commune de CHAUMONTEL au SICTEUB ;

Vu la délibération n°2024/27.06/36 du 27 juin 2024 concernant la demande de la commune de Belloy en France de se retirer du SICTEUB pour la compétence assainissement non collectif à compter du 31 décembre 2025 ;

Vu la délibération n°2025-030 du 18 mars 2025 du SICTEUB approuvant ce retrait au 31 décembre 2025 ;

Considérant la nécessité pour les communes adhérentes au SICTEUB de délibérer quant au retrait de la commune de Belloy en France du périmètre du SICTEUB pour la compétence assainissement non collectif ;

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE le retrait de la commune de Belloy en France du SICTEUB
pour la compétence assainissement non collectif ;

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les
membres présents, signé après lecture faite.



#signature#